

Décision

Générale

colonial

Décision n° 811 Décisions concernant les Ministères

n° 811

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 juin 1963

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro

30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Arigo André, professeur technique adjoint contractuel en service au Centre de Formation Professionnelle, est mis à la disposition de l'Association Territoriale de la Jeunesse pour la durée des vacances scolaires du 1er juillet au 25 septembre 1963. L'intéressé percevra, pour la période considérée, une indemnité forfaitaire mensuelle de vingt mille francs (20.000 fr.).